

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N°10/2012
RELATIF A LA FOURNITURE DE TENUES DE TRAVAIL

La société nationale de distribution des pétroles (AGIL SA) se propose de lancer un appel d'offres National pour la confection et la livraison de tenues de travail pour hommes et femmes répartie par article comme suit :

- Article 1 : 825 Salopettes en jeans
- Article 2 : 2035 ensemble en jeans composées d'un Blouson et d'un pantalon
- Article 3 : 857 Blouses
- Article 4 : 170 liquettes été pour femmes
- Article 5 : 170 liquettes hiver pour femmes
- Article 6 : 1700 tenues complètes (blousons + pantalons) pour pompiste
- Article 7 : 500 combinaisons pour pompiste
- Article 8 : 500 pantalons pour pompiste
- Article 9 : 500 chemises pour pompiste

Les articles sont indépendants. Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs articles et la SNDP se réserve le droit d'attribuer les articles séparément à un ou plusieurs soumissionnaires.

Sous peine de rejet, chaque offre **doit être accompagnée d'un échantillon** de chaque article proposé conformément aux spécifications demandées.

Les candidats intéressés peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès de la SNDP/ Direction Gestion des Contrats et Commande sis 2ème étage, AVENUE MOHAMED ALI AKID CITE OLYMPIQUE EL KHADRA 1003 TUNIS à partir du **30/01/2012** contre le paiement de 50 dinars non remboursables.

L'offre technique et financière doit parvenir par voie postale et recommandée ou par rapide poste ou déposée directement au bureau d'ordre central de la SNDP contre décharge au nom de la « SNDP AGIL SA Avenue Mohamed Ali Akid Cité Olympique El Khadra 1003 Tunis » au plus tard le **08/02/2012**

Les offres doivent parvenir à la SNDP sous triple enveloppes cachetées présentées comme suit :

a) L'enveloppe externe doit :

* **Etre adressée au nom de** La Société Nationale De Distribution Des Pétroles AGIL SA

* **Porter uniquement :**

- l'adresse de la SNDP,
- Les références de l'Appel d'Offres (N°10/2012),
- La mention « **NE PAS OUVRIR A.O FOURNITURE DE TENUES DE TRAVAIL** ».

* **Contenir :**

- les pièces administratives
- le cautionnement provisoire
- Deux autres enveloppes internes cachetées telles que :

b) La 1ère enveloppe interne doit :

* **Porter :**

- La mention « ENVELOPPE N°1 : OFFRE TECHNIQUE »
- Le nom et l'adresse du Soumissionnaire

* **et Contenir à l'exclusion de tout autre document** les justificatifs accompagnant l'offre technique tel que indiqué au cahier des charges

c) La 2ème enveloppe interne doit :

* **Porter :**

- la mention « ENVELOPPE N°2: OFFRE FINANCIERE »
- Le nom et l'adresse du Soumissionnaire

* **Contenir** les documents indiqués au cahier des charges.

L'offre doit rester valable dans tous ses éléments durant 90 jours à compter du jour suivant la date limite de réception des offres

Toute soumission qui parviendra à la SNDP après la date limite de réception des offres sera écartée. Le cachet du bureau d'ordre central de la SNDP fait foi.

Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu le Jeudi 09 février 2012 à 09 h 30 au siège de la SNDP – 4^{ème} étage.